

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00473  
Numéro SIREN : 750 023 988  
Nom ou dénomination : CLIMATHERM

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 11479

**REÇU LE**  
**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

N° 2065-SD  
2021

Exercice ouvert le	01/04/2020	et clos le	31/03/2021	13 SEP. 2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>						

GRÈFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX  
05/10/2020

215 MUD

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
EURL CLIMATHERM	
SIRET	7 5 0 0 2 3 9 8 8 0 0 2 5
Adresse du principal établissement:	Ancien adresse en cas de changement:
1 chemin DES ROZEAUX	
77700 CHESSY	

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

**B ACTIVITE**

Activités exercées | Travaux d'installation d'équipements thermiques

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)**

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	18 074	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées art. 238 quinquies			
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W</b> <input type="checkbox"/>						

**D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5%

**F ENTREPRISES SOUMISÉS OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4**

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**G COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF  Viseur conventionné  Visa : CGA

- du prestataire (ECF):

- du comptable : SAS ANZOELIS  
113 avenue JOFFRE 77451 ESELY  
Tel : 03 61 63 13 92

- du conseil :

- du CGA ou du viseur conventionné :

- N° d'agrément :

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>EURL CLIMATHERM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>1 chemin DES ROZEAUX 77700 CHESSY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>7 5 0 0 2 3 9 8 8 0 0 0 2 5</u>		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le, <u>31/03/2021</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	790 37	752	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	22 166	40 057	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	2 700	2 700	
<b>TOTAL (II)</b> BJ		65 714	BK	22 203	43 510	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	697	BW	697	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	64 453	BY	5 000	59 453
		Autres créances (3) BZ	20 961	CA		20 961
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) : CD	3 284	CE		3 284
	Disponibilités CF	132 723	CG		132 723	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	16 171	CI		16 171	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	238 292	CK	5 000	233 292	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		304 006	IA	27 203	276 802	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisation		Stocks		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL CLIMATHERM		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1 000.....)	DA		1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		41 234
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		2 493
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		160 069
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		216
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		55 506
	Dettes fiscales et sociales	DY		16 181
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régulier	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		231 974
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		276 802
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		85 508	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : EURL CLIMATHERM Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

Désignation de l'entreprise		EURL CLIMATHERM		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	8 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	8 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 342	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	13 197	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 539	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 6 539)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	2 711	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	387 266	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	384 773	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	2 493	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 650
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				1 325		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				16		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				13 197		
Produits des cessions d'éléments d'actif					8 000	
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures	Produits antérieurs	

## **CLIMATHERM**

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 1 chemin des Rozeaux

77700 CHESSY

750 023 988 RCS MEAUX

---

### **DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE** **EN DATE DU 2 AOUT 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,

Le deux août, à neuf heures zéro minute,

Monsieur Iheb HABIBI associé unique de la société CLIMATHERM, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé unique déclare que les documents suivants, établis par Monsieur Iheb HABIBI, gérant, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

#### **PREMIÈRE DECISION**

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2021, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes .

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 14 370 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

I.H

## **DEUXIÈME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021, s'élevant à 2 493,7 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 2 493.70 €
- Une somme de 2 493.70 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

## **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<b>Date de clôture</b>	<b>Dividendes versés</b>	<b>Montant par titre</b>	<b>Montant éligible à l'abattement de 40 %</b>	<b>Montant non éligible à l'abattement de 40 %</b>	<b>Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle</b>	<b>Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle</b>
31/03/2020	0,00				0,00	0,00
31/03/2019	0,00				0,00	0,00
31/03/2018	6 800,00	68,00	6 800,00		0,00	0,00

## **TROISIÈME DECISION**

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article entre la société et les personnes ci-après, conclues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice, ont été les suivantes :

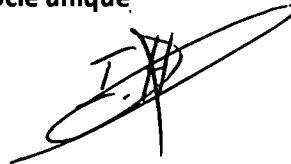
IH

#### QUATRIÈME DECISION

L'associé unique décide de porter la rémunération annuelle de Monsieur Iheb HABIBI, gérant, de 37 600€ à 32 000€, à compter du 01.04.2020, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.  
La société CLIMATHERM continuera de prendre en charge ses cotisations.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, crossing the loop.

IH